

## COMPLEMENT DE TARIF POUR ACHEMINEMENT AERIEN DES PUBLICATIONS VERS LES DOM-TOM

**Pour les envois à destination des DOM-TOM, la tarification des journaux et écrits périodiques est affectée d'un complément tarifaire selon la grille suivante :**

Complément de tarif pour un acheminement aérien	Prioritaire	Economique
Pour les journaux déposés en France métropolitaine et pour les destinations suivantes :	Par tranche de 10g	Par tranche de 10g
COM 1 (Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion, St Pierre et Miquelon, Mayotte)	0,0467 €/10g	0,0152 €/10g
COM 2 (Nouvelle Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna, Terres Australes et Antarctiques Françaises)	0,1087 €/10g	0,0467 €/10g